Communiqué de presse
18 avril 2012

Accor signe un partenariat d'envergure avec le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative :

- 100 VAE pour une meilleure reconnaissance des métiers
- 3 500 stages par an pour contribuer à l'insertion des jeunes
- 30 professeurs formés chaque année aux nouveaux métiers hôteliers

Denis Hennequin, Président-directeur général de Accor et Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative signent aujourd'hui un partenariat de grande ampleur pour 5 ans visant à renforcer **l'employabilité des collaborateurs** Accor, développer **l'attractivité des métiers** de l'hôtellerie-restauration auprès des jeunes et **accroître l'efficacité de la formation professionnelle** grâce à une meilleure interaction entre l'école et l'entreprise.
Cet accord s'inscrit dans le prolongement de l'accord-cadre récemment signé par la profession de l'Hôtellerie-Restauration. Il matérialise la volonté du groupe Accor d'approfondir une coopération permanente et efficiente avec le ministère de l'éducation nationale, de s'engager sur des objectifs ambitieux et d'étendre ses initiatives sur l'ensemble du territoire.

« Accor s'engage aujourd'hui avec l'éducation nationale sur un partenariat d'une ampleur sans précédent pour partager son expertise unique de premier opérateur hôtelier mondial et mieux informer les jeunes sur la richesse des métiers hôteliers. L'accord formalise aussi la détermination du Groupe à utiliser la formation comme un vecteur de progrès et d'innovation sociale. », déclare Denis Hennequin, Président-directeur général de Accor.

Pour favoriser **l'employabilité et la reconnaissance des métiers**, Accor accompagnera 100 collaborateurs à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), un dispositif qui offre aux salariés l'accès à des qualifications reconnues par l'obtention de diplômes de l'éducation nationale.
En créant son université d'entreprise dès 1985, Accor a fait de la formation des collaborateurs un axe de développement majeur pour attirer, faire grandir les talents et soutenir son déploiement en France et à l'international. Première école hôtelière internationale avec 135 000 stagiaires, soit plus de 327 000 jours de formation par an, les 17 Académies sont le moteur de la politique « d'ascenseur professionnel » qui caractérise Accor depuis son origine.

Dans le cadre de cet accord, le Groupe conduit des actions de communication auprès des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel pour faire connaître **la spécificité et la diversité des métiers de l'hôtellerie-restauration** : élaboration et diffusion de supports d'information en partenariat avec l'ONISEP, encadrement de 30 visites d'hôtels pour 100 jeunes en orientation, réalisation de films sur les métiers, organisation de demi-journée d'insertion individuelle et de tables ouvertes…

Pour **favoriser l'insertion et la professionnalisation**, le Groupe s'engage à accueillir chaque année 3 500 jeunes en stage, à organiser des ateliers de préparation à l'embauche ou encore de participer à l'animation de séances de travaux pratiques dans les écoles.
Accor entend également poursuivre ses efforts en matière **d'accueil des personnels de l'éducation nationale**. A cet effet, le Groupe mettra à disposition du matériel pédagogique et offrira chaque année 2 jours de formation à 30 professeurs sur des métiers en mutation comme le « revenue management » et la distribution. Des visites et des stages d'immersion complète dans les hôtels seront également proposés aux enseignants.
En coopération avec l'éducation nationale, Accor contribuera également à **l'adaptation et à la création de nouvelles formations** pour correspondre aux évolutions du secteur et à l'émergence de nouveaux métiers.

Accor, **premier opérateur hôtelier mondial, leader en Europe** est présent dans **92 pays** avec **plus de 4 400 hôtels** et **530 000 chambres**. Fort d'un large portefeuille de marques, avec **Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel**, **Suite Novotel, Mercure, Adagio, ibis, all seasons/ibis Styles, Etap Hotel/Formule 1/ibis *budget*, hotelF1 et Motel 6**, Accor propose une offre étendue, allant du luxe à l'économique. Avec plus de **180 000* collaborateurs** sous enseignes Accor à travers le monde, le Groupe met au service de ses clients et partenaires son savoir-faire et son expertise acquis depuis près de 45 ans.

**Dont 145 000 dans les hôtels filiales et managés*

Contacts Presse

Charlotte Thouvard
Directrice de la Communication
EMOA et Relations Médias Monde
charlotte.thouvard@accor.com

Delphine Dumonceau
T : + 33 1 45 38 84 95
delphine.dumonceau@accor.com